La rénovation de l'édifice de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

par Robert Power et Colin Smith

'édifice de l'Assemblée législative Nouveau-Brunswick, dessiné par J.C. Dumaresque, a été inauguré le 16 février 1882. Même si la salle de l'Assemblée législative pourrait être considérée comme la pièce la plus importante de la province, des recherches sur son passé révèlent qu'elle n'a probablement été rénovée que trois fois au cours de ses cent premières années d'existence - en 1892, en 1916 et en 1964. La tradition prévaut sur le changement au Nouveau-Brunswick. Le présent article décrit les plus récentes rénovations apportées à la salle de l'Assemblée législative en 1988. La restauration de la façade en grès de l'édifice a été entreprise en 1989 et les rénovations intérieures ailleurs dans l'édifice se poursuivent au fur et à mesure que les fonds sont disponibles.

Il existe des dessins et devis ayant servi à la construction de l'édifice de l'Assemblée législative, mais la documentation sur les premières rénovations est incomplète puisque les renseignements sur les dépenses et sur les endroits où il y a eu des travaux ne sont pas toujours très clairs. Le balcon dans la salle de l'Assemblée a été agrandi en 1892; en 1916, on a posé des lambris en bois au-dessus des lambris d'origine et installé un dais en noyer au-dessus du fauteuil du président. Plus récemment, on a percé une fenêtre pour les interprètes dans le coin est de l'Assemblée. Au fil des ans, on a apporté diverses améliorations aux systèmes d'électricité, d'éclairage, de chauffage et de protection contre les incendies. L'Assemblée législative elle-même a été réorganisée puisque le nombre de sièges pour les députés est passé de 41 en 1882 à 58 à l'heure actuelle. À cause de ces modifications et ajouts, il était impossible de redonner à la salle de l'Assemblée législative sa forme originale. Le projet de 1988 visait donc à rénover les

Colin Smith est membre de l'Association des designers d'intérieur du Nouveau-Brunswick et a son propre bureau à Fredericton depuis 1980. Robert Power est un architecte de Fredericton qui a plus de 15 ans d'expérience en restauration d'édifices historiques au Nouveau-Brunswick.

lieux en s'inspirant de leur apparence originale plutôt qu'à les restaurer.

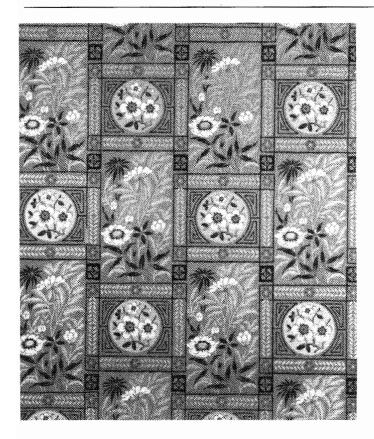
La caractéristique architecturale la plus impressionnante de l'Assemblée est la hauteur de son plafond qui frappe d'autant plus que la pièce est relativement petite. Un journaliste qui assistait à l'inauguration officielle de la salle de l'Assemblée l'a décrite ainsi :

Le visiteur est immédiatement impressionné par les dimensions nobles de la pièce qui, avec les tribunes, fait 55 pieds de longueur sur 43 pieds de largeur, alors que son magnifique plafond lambrissé s'élève à 43 pieds du sol. À l'avant de la tribune s'élèvent huit colonnes corinthiennes en bois qui supportent des arches lambrissées où sont sculptées des capitales. Le long des deux côtés de la salle, à 22 pieds du sol, il y a une corniche à denticules. Le plafond est divisé en quatre grands panneaux par les poutres de la ferme du toit. Deux de ces panneaux sont des centres concaves où sont suspendus des réflecteurs au gaz pour la lumière solaire, qui climatisent en même temps la pièce. Il y a aux fenêtres d'élégants volets de merisier, les portes sont en merisier et la base des colonnes est en merisier et en frêne.

Les dernières rénovations s'inspirent d'une étude des documents d'archives dont communiqués de presse, journaux gouvernementaux et rapports de recherche. On a examiné de très anciennes photographies de l'intérieur de l'édifice et analysé des échantillons de peinture, de bois, de plâtre et de tapis.

Les premières photographies de l'Assemblée avaient des ombres verticales donnant l'impression qu'il y avait du papier peint. L'absence de peinture constatée lors de l'examen des murs a confirmé l'utilisation du papier peint.

L'analyse du plafond a révélé que de cinq à huit couches de peinture avaient été appliquées sur les surfaces de plâtre. Les couches de peinture supplémentaires se trouvaient surtout sur les moulures de plâtre décoratives. Cela pourrait signifier que les corniches et les médaillons du plafond étaient peints de couleurs différentes. À l'origine, le plafond était peint doré. L'épaisseur de la saleté découverte entre les première et



Papier peint dans la chambre de l'Assemblée législative

deuxième couches de peinture indique que la couleur or originale n'a pas été recouverte avant de nombreuses années. C'est seulement plus tard qu'on a souligné les moulures en les peignant de couleurs contrastantes comme le rose et le vert pâle.

Selon l'analyse de la peinture, les piliers de bois dans la tribune avaient un fini rouge ocre et, au cours des rénovations, on les a repeints d'un rouge foncé semblable. Les boiseries de l'Assemblée étaient recouvertes de plusieurs couches de vernis foncé et aussi, à certains endroits, de peinture brun foncé. Après avoir décapé toutes ces couches de peinture et de vernis qui masquaient la beauté naturelle du bois, on l'a enduit d'essence de citron avant d'appliquer plusieurs couches de vernis satiné transparent.

Durant les rénovations, on a découvert dans la salle de comité adjacente à celle de l'Assemblée un plafond décoratif peint à la fin du XIX^e siècle. Ce plafond de plâtre, peint en trompe-l'oeil, avait été recouvert en 1903 d'un plafond de bois bouveté; c'est le plus bel exemple de la décoration de l'édifice de l'Assemblée législative. Les tons rouge foncé, gris-vert, argent et or sont remarquablement semblables à ceux de la salle de l'Assemblée.

La large frise et la bordure chantournée au milieu et au haut des murs de la salle de l'Assemblée sont de style néo-grec de par leur dessin et leur couleur. Le motif classique grec est en papier imprimé à la main par Bradbury et Bradbury. La couleur du fond de la frise, qui correspond à celle de la peinture du plafond, donne un effet pochoir. Le bourgogne, l'ocre brun, le noir et le doré métallique sont les couleurs contrastantes. Ce motif grec a été ajouté lors des rénovations de 1916 à l'Assemblée et apparaît aussi sur les pilastres du vestibule et du couloir.

On a étudié le dessin des papiers peints d'autres édifices publics comparables et de la même époque dans l'intention de trouver un papier peint assorti au caractère architectural de la salle et convenant à la dignité des fonctions de l'Assemblée législative. On a choisi une reproduction d'un papier peint Brunschwig et Fils du XIX^e siècle, « Japanesque ». Le motif original se trouve dans les archives du musée Cooper Hewitt.

Les intérieurs de la fin de l'époque victorienne s'inspiraient des estampes japonaises, si bien que s'est créé un style anglo-japonais. Tandis que les premiers papiers peints imitaient d'autres matériaux comme la pierre ou le tissu, les dessins anglo-japonais ne tentaient pas de donner du relief à un mur plat. Les tons uniques des estampes japonaises à la gravure



Glands des rideaux dans la Chambre

sur bois ont influé sur la palette de couleurs de ces papiers peints. Les dessins sont des interprétations victoriennes de la simplicité délicate et éternelle des estampes japonaises.

Comme il y a eu, entre le milieu et la fin du XIX^e siècle, une période de renaissance, il était courant de mêler les styles. On retrouvait souvent avec le style anglo-japonais des éléments gothiques et néo-grecs. Les dessins donnaient des contrastes agréables et les couleurs s'assortissaient bien les unes aux autres. Le style anglo-japonais utilisait les fameuses couleurs de la nature du mouvement esthétique anglais : des teintes comme l'ocre, le vert olive, le bleu sarcelle rehaussées de crème, d'ocre brun et de doré. Le style néo-grec préférait les couleurs à base de rouge depuis l'ocre brun jusqu'au bourgogne, avec des touches de crème, de noir, de vert olive, de doré et de cuivre.

Le tapis Wilton pure laine de style oriental, fourni pas Gordon Sands, a été commandé à l'usine écossaise BMK, dans des tons de vert foncé, gris, ocre brun et rouille. Les lés traditionnels de 27 pouces de largeur ont été cousus ensemble à la main lors de l'installation puisque les moquettes ne sont apparues qu'après le début du XX^e siècle.

Comme pour les tapis Wilton originaux de l'édifice de l'Assemblée législative, c'est la couleur du nouveau tapis qui est la plus foncée dans la salle de l'Assemblée. Elle contraste avec les tons du papier peint au lieu de les reprendre. Les camaïeux de couleurs n'étaient pas très populaires au XIX^e siècle. Le tissu des tentures et des portières est un satin de coton Brunschwig et Fils importé de France. La couleur et le lustre du tissu rappellent le papier peint. Le style très orné des tentures est typique de la fin de l'ère victorienne.

Les portières de la tribune, traditionnelles à l'Assemblée, ont une double utilité : adoucir le dessin des arches romanes et faire barrière aux courants d'air et au bruit. Les festons et jabots des tentures, que des embrasses retiennent gracieusement, sont à franges et à glands. Des franges de cannetille, des franges vert mousse, des galons à glands, des embrasses et des ganses dans des teintes de vert olive, de douce-amère et de crème sont assortis au satin olive et or. Les jabots sont doublés en soie vénitienne rayée vert olive et brun, également de Brunschwig.

Les chaises et pupitres des députés ont été réparés et refinis. Décapés des accumulations dues aux années d'usage, les meubles ont été teints avec un colorant à base d'eau et d'aniline, laqués et polis à la main.

Comme les chaises doivent servir énormément, on a décidé d'employer un tissu d'ameublement moderne. Le choix s'est porté sur un mélange de polyester et nylon vert cendré et vert olive de chez Brunschwig. On a posé de nouvelles incrustations de cuir noir sur le dessus des pupitres des députés.

Les candélabres actuels en laiton et cristal, prévus à l'origine pour l'éclairage au gaz, ont été convertis à l'électricité en 1917. À noter que le mécanisme qui permet de les descendre jusqu'au sol pour pouvoir allumer les brûleurs au gaz est toujours en place. En rénovant, on a amélioré l'installation électrique et remplacé les prismes de cristal manquants qui ont été fabriqués sur commande à Waterford, en Irlande, d'où provenaient les originaux.

Il a fallu conserver les luminaires modernes ajoutés près des sorties et dans les escaliers. Cependant, l'intérieur est tout aussi impressionnant à la lumière du jour que sous l'éclairage des magnifiques luminaires suspendus.■